

UDDEN 13 une association d'intérêt général, complémentaire de l'enseignement public au service de tous les DDEN des Bouches-du-Rhône.

19 janvier 2025



**L'édito du président
Charly PIRANI**

RENDEZ-VOUS A MARSEILLE

La situation actuelle des écoles en France est marquée par l'absence de budget de l'État qui remet en cause le financement des réformes nécessaires pour améliorer la qualité de l'éducation dans notre pays. **De nombreuses voix, syndicats, parents, enseignants, s'élèvent pour engager nos élus à prendre leurs responsabilités** afin que ce budget ne soit pas celui du renoncement. En l'état actuel du budget national, la mise en œuvre des nouveaux concours de recrutement des enseignants ne serait pas assurée pour la session 2026, des postes d'enseignants ne seraient pas reconduits, l'inclusion des élèves porteurs de handicaps serait impactée par l'insuffisance d'accompagnants scolaires. Nous pensons que l'École de la République ne doit abandonner aucun élève, aucun professionnel de l'Éducation.

A l'heure où les élections municipales se préparent, un vaste collectif d'organisations laïques dont La Ligue d'Enseignement à laquelle nous sommes affiliés, publie **un rapport dénonçant le financement collectif du séparatisme social et scolaire de l'enseignement privé sous contrat**. Nous vous présentons ce document en page 2, il comporte des propositions, notamment, pour une transparence et une réduction des financements publics aux établissements privés.

L'année 2025, a été une année importante pour notre association. Malgré le retard pris par l'administration, les réunions afin d'élire les Présidents des 34 délégations du département viennent de se terminer. **Les résultats sont excellents pour notre association, ils reflètent la qualité du travail fourni par nos militants depuis 4 ans**, toutes les présidences assurées par un membre de notre association en 2021/2025 ont été reconduites. Dans la majorité des cas, et nous nous en félicitons, ces réunions ont donné l'occasion aux délégations de se réunir pour faire les bilans des conseils d'écoles du 1^{er} trimestre en présence de

leur IEN. Des échanges intéressants ont été initiés et des rendez-vous déjà pris dans certaines, pour celles du second trimestre. La procédure de l'élection à la Présidence Départementale des DDEN du département va maintenant s'engager.

Au-delà du suivi attentif des écoles dont nous avons la charge, des DDEN volontaires formés par notre association ont poursuivi l'accompagnement des élèves de Cycle 3 pour la visite de l'exposition du Livre Géant de la Laïcité. **En 2025, année des 120 ans de la loi de 1905, 80 classes ont découvert cette exposition. Nous aurons accompagné 1903 élèves.** Les retours des enseignants sont toujours excellents. Notre AG fera le bilan de ce projet spécifique.

Mesdames, messieurs, chers collègues, cette Assemblée Générale statutaire sera l'occasion de nous retrouver, mais aussi de définir ensemble la suite de notre engagement au service de l'École Publique et Laïque. Je vous dis à très bientôt, à Marseille.

AG UDDEN13

RENDEZ-VOUS À MARSEILLE

le 31 janvier 2026



S'associer rend plus fort !

Ils ont participé à la réalisation de cette lettre :

Nicole Barberis, Jean-Luc
Clément, Michèle Nicolai,
Charly Pirani, Michèle So-
lère, Anne-Marie Vinaixa.

Lettre n° 30



Un rapport « Pour L'École Publique Laïque »

Un vaste collectif d'organisations laïques publie un rapport dénonçant le financement collectif du séparatisme social et scolaire de l'enseignement privé sous contrat.

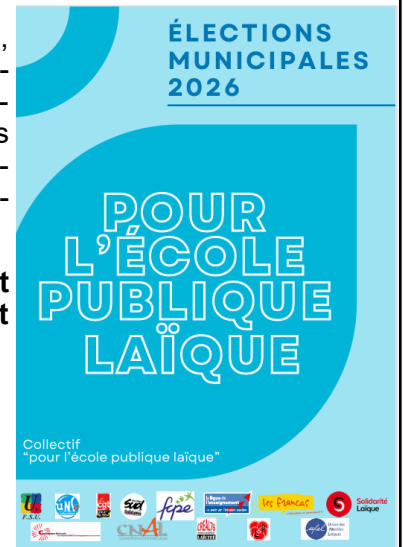
Ce collectif regroupe une vingtaine d'organisations non réunies depuis 1994, dont les organisations syndicales les plus représentatives de l'Éducation nationale (FSU, UNSA, CGT, SUD), le réseau français des villes éducatrices, le Comité National d'action laïque avec la FCPE, la ligue de l'enseignement, les Francas, les mouvements étudiants et lycéens progressistes, de multiples associations comme la Fédération Nationale de la libre pensée, l'UFAL, la Convergence des services publics, Solidarité laïque..

C'est pour défendre cette École de toutes et tous que ce collectif s'est constitué afin de promouvoir les politiques publiques qui la soutiennent et dénoncer le financement de l'enseignement privé sous contrat.

Sommaire de ce Rapport :

- École publique, cause commune
- Quels financements à l'échelle communale ?
- Cadre historique et légal
- De quels financements parle-t-on ?
- Le forfait communal obligatoire
- Les financements facultatifs
- Propositions pour une transparence et une réduction des financements publics aux établissements privés
- Annexe : le forfait communal

Télécharger le Rapport
Pour l'École Publique
[Suivre le lien](#)



Le PAS remplace le PIAL

Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) seront remplacés par les PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) à partir de la rentrée 2025 avec des implications significatives pour l'éducation inclusive en France.

L'objectif du PAS consiste à apporter aide et soutien à tout élève qui rencontre une difficulté d'accès au savoir et aux compétences.

Au regard des éventuelles difficultés d'adaptation que peuvent rencontrer les élèves, ces pôles ont pour objectif de trouver des réponses rapides et adaptées, en première intention comme au long cours (adaptations pédagogiques, octroi d'un ordinateur, voire « intervention de personnel de l'Éducation nationale en renfort »).

Afin de permettre la mise en œuvre des adaptations pédagogiques et éducatives utiles, **cette réponse de premier niveau ne nécessite pas de reconnaissance de troubles ou de handicap.** Les parents sont associés à la réflexion et informés des adaptations mises en œuvre au sein de l'école, du collège et du lycée.

Dans ce but, les coordonnateurs de PAS mettent en place les conditions d'un dialogue et d'un accueil directs pour accompagner les familles. Leur action ne se substitue pas au rôle des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) dans la reconnaissance des situations de handicap et la proposition de réponses de compensation.

Le pôle d'appui à la scolarité est également chargé

de mettre en œuvre l'accompagnement humain (AESH) notifié par les MDPH pour les élèves en situation de handicap et de coordonner toute intervention de professionnels externes, notamment médicaux et paramédicaux quand c'est nécessaire.

En distinguant le handicap de la grande difficulté scolaire, le dispositif a pour ambition de trouver des réponses adaptées au sein de l'établissement scolaire. Actuellement testé sur quelques départements, le projet ambitionne de créer un PAS dans chaque circonscription de notre département et d'envisager leur doublement dès la prochaine rentrée scolaire.

La transition des PIAL aux PAS représente un tournant dans l'approche de l'éducation inclusive en France. Le législateur part du principe que **le Pôle d'Appui à la Scolarité peut contrevenir aux décisions des MDPH** (ce qui vide de leur substance les décisions des MDPH). **Il définit le nombre d'heures d'accompagnement et le type d'accompagnement.**

Bien que l'objectif soit d'améliorer le soutien aux élèves à besoins éducatifs particuliers, il est essentiel de surveiller l'impact de ces changements sur les ressources et l'accompagnement disponibles pour ces élèves.

Les discussions et les retours d'expérience des acteurs concernés seront cruciaux pour évaluer l'efficacité de cette réforme.

La Ciotat École Louis MARIN : Patrimoine et modernité

Construite en 1933, cette école du Centre ancien de la Ciotat a accueilli des centaines de petits ciotadens dans un bâtiment à l'architecture symétrique de type Jules Ferry avec de beaux volumes, situé à 2 pas du Cinéma EDEN des Frères Lumière et de la Chapelle des Pénitents Bleus.



La Municipalité a fait le choix ambitieux d'une rénovation exigeante, exemplaire sous l'égide des Bâtiments de France pour conserver dans le cœur de ville une École respectant le patrimoine et les attentes d'une École pilote.

Le chantier a duré 2 ans : rénovation des façades, de la marquise, des ferronneries tout en conservant la cloche d'origine, les carrelages des années 30, les fenêtres centenaires en bois (doublées d'un vitrage sous vide apportant performance phonique et thermique), installation de brasseurs d'air

Une cuisine flambant neuf (prestataire GARIG) s'est dotée d'un restaurant pédagogique pour que les enfants apprennent à découvrir et à cuisiner les produits locaux.

Ce mardi 3 janvier 2026, 114 élèves répartis en 6 classes ont découvert leur nouvelle école : Louis MARIN II du nom d'une lignée d'armateurs ciotadens. Dans chaque classe un tableau numérique, du mobilier « insonore », des bureaux-vélos ou des tabourets à bascule pour permettre aux élèves ayant besoin de « bouger pour apprendre » de dépenser leur énergie sans perturber.

La classe CHAM (classe à horaires aménagés destinée aux élèves suivant un parcours artistique) qui accueille 30 élèves a découvert une salle de musique digne d'un auditorium. Petit bémol, la cour de récréation ne sera accessible qu'après la fin de chantier de l'Hôtel Marriott et jusqu'au 15 février, les récréations se dérouleront dans la cour de l'EDEN. **L'inauguration a eu lieu ce vendredi 9 janvier 2026 en présence de nombreux DDEN : une belle réussite !**



L'HÉRITAGE DE JEAN ZAY

Un hommage à Jean Zay, ancien ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, s'est tenu mercredi 7 janvier au Fort Saint-Nicolas où il fut emprisonné. Ministre visionnaire de l'Éducation Nationale, il fut assassiné par la Milice de Vichy. Ses cendres reposent depuis 2015 au Panthéon. Cet événement créé par la Ligue de l'enseignement visait à faire vivre sa mémoire et son héritage. UDDEN13 était présente à cette matinée de commémoration.

- Jean ZAY fut ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts pendant le Front Populaire (1936-1939). Il avait la responsabilité des Secrétariats d'État au sport, aux loisirs et à l'enseignement professionnel.

Il a entrepris des Réformes éducatives dont nous sommes encore les héritiers : l'extension de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans, la création

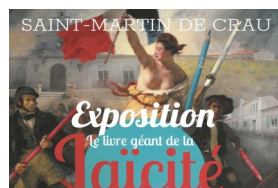
du CNRS, le développement de la médecine scolaire, l'acte de naissance de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré, l'USEP en 1939. Il soutiendra activement les pédagogies nouvelles et notamment les propositions de Célestin Freinet. Il tentera l'unification du système scolaire pour démocratiser l'accès au savoir.

Jean ZAY est un des premiers à penser la mise en œuvre des Politique culturelle et artistique par l'introduction de l'éducation artistique et le développement du cinéma éducatif dans l'école, en collaboration avec la Ligue de l'enseignement. Il est à l'origine de la création du musée des arts et de la tradition populaire et du musée de l'Homme. C'est sous son gouvernement que sera créé le Festival de Cannes (première édition prévue en 1939, reportée à 1946) qui lui permettra de jeter les bases du CNC (Centre National du Cinéma).

Il reste une inspiration pour tous.

Retour sur quelques manifestations à l'occasion du 120^{ème} anniversaire de la loi de 1905

Chaque année, le 9 décembre, la journée nationale de la laïcité, donne l'occasion à des commémorations multiples. Cette année 2025, cette journée aura pris une teinte particulière.



- En Salle du Conseil de la Mairie de Saint Martin de Crau, le 27 novembre 2025 à 18 heures, s'est effectué en présence de Jean-Michel AUPY et de Odile MIRIBEL, le vernissage de l'exposition « le Livre Géant de la Laïcité ». Jean Luc CLEMENT, Henri NIEDEROEST, Anne Marie VINAIXA et Charly PIRANI y représentaient UDDEN 13. L'exposition a accueilli les classes durant la semaine du 24 au 29 novembre 2025.



- À l'occasion des 120 ans de la loi de 1905, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a organisé, mardi 9 décembre 2025, la deuxième édition du Prix de la Laïcité à l'Hôtel du Département, à Marseille. Quatre prix ont été décernés pour saluer des projets innovants et porteurs de sens. Présente à cette manifestation UDDEN13 a félicité les gagnants mais plus particulièrement les représentants de l'Espace de vie sociale « Le vieux Moulin » de Salon de Provence. Cet équipement a bénéficié d'une intervention de notre collègue DDEN Jean-Guy GONALONS qui a fait visiter l'exposition du Livre Géant de la Laïcité à des enfants et quelques adultes.



- Le 9 décembre après-midi à la salle AQUI SIAN BEN, environ deux cent élèves de CM2 de Saint Martin de Crau et de Mouriers ainsi que quelques collégiens étaient présents à la cérémonie d'anniversaire des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, organisée par la municipalité en collaboration avec l'association des délégués départementaux de l'Éducation Nationale, UDDEN13.



[Lire l'article](#)



- A l'initiative de l'Observatoire de la Laïcité de Provence (OLPA) et du Cercle Condorcet d'Aix-en-Provence, se sont tenues, le 16 décembre à 18h, dans les locaux de Sciences Po AIX, « Les Rencontres de la LAÏCITÉ ». Une démarche nourrie par des échanges de pratiques des associations et des institutions du Pays d'Aix et de Marseille. UDDEN13 faisait partie des 14 associations qui ont participé aux tables rondes qui ont préparé cette rencontre.

La première s'intéressait au « Vivre et faire ensemble avec la laïcité » et la seconde à « Liberté d'expression et respect des croyants ».

Dans sa conclusion, le Président de l'OLPA, Christian Arnaud, a tenu à réaffirmer que former, informer, restent essentiels pour mieux faire connaître ce principe d'organisation qu'est la laïcité, principe qui vient en appui des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Association d'Intérêt général, agréée Complémentaire de l'Enseignement Public, UDDEN13 accompagne les initiatives pédagogiques d'enseignants sur le thème de la laïcité et les valeurs de la République. Durant cette période, au-delà des commémorations, nos militants volontaires ont poursuivi l'accompagnement de l'exposition du Livre Géant de la Laïcité. Ils étaient présents au Collège Glanum de Saint- Rémy-de-Provence du 1er au 11 décembre auprès des élèves des CM2 du secteur et des classes de 6ème de cet établissement. D'autres collègues DDEN ont été sollicités par des enseignants de CM afin de les aider à animer une séance du « jeu de Loi 1905 ». Ce fut le cas à l'école Vaccaro dans le 9ème arrondissement de Marseille où 55 élèves de CM1 et CM2 ont ainsi fêté, le mardi 9 décembre, l'anniversaire des 120 ans de la loi de Séparation des Églises et de l'État. Cette activité a rencontré auprès de ces jeunes enfants un vif succès. Un succès confirmé par de nouvelles demandes d'intervention.

